

23.11.2010 - 16:29 Uhr

garaNto - Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière: Stop au dénigrement des gardes-frontière !

Bern (ots) -

Dans les semaines qui viennent, le Conseil fédéral se prononcera sur la réorga-nisation des départements. Cette perspective incite certains ténors des milieux politiques et policiers à médiatiser de manière répétée une présentation défavo-rable du Corps des gardes-frontière, la dernière fois dans le « Sonntags-Zeitung » du 14.11.2010 et dans « L'Hebdo » du 18.11.2010.

Les mêmes reproches sont martelés de façon récurrente: depuis l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen, le Corps des gardes-frontière (Cgfr) est sous-occupé et cherche de nouvelles tâches dans le domaine de la police, il dépasse ses compétences ou agit de manière disproportionnée.

Le syndicat garaNto rejette catégoriquement semblables insinuations, dont le caractère erroné est démontré : le Cgfr constitue aux passages frontières et dans la zone limi-trophe le premier dispositif sécuritaire du pays, fort de la loi sur les douanes et sur la base des conventions signées avec les cantons. Dans l'intérêt de la sécurité du pays, il fournit une contribution hors pair à la lutte contre la contrebande et la criminalité trans-frontalière et à l'exécution de missions dans le domaine des migrations.

Les manoeuvres politiquement motivées émanant de certains cantons en vue de s'imposer et d'assouvir leurs convoitises aux dépens du personnel garde-frontière sont absolument inadmissibles. En effet, garaNto attend des cantons qu'ils soient un peu plus critiques vis-à-vis d'eux-mêmes, tant il est vrai qu'ils sont une partie du problème : face à un taux de criminalité en forte progression, entre 1500 et 3000 agents font défaut aux corps de police à l'échelle nationale. Et ils sont mal placés pour reprocher au seul Cgfr un manque de coopération, alors que des déficits en la matière existent aussi auprès des cantons au niveau des commandements de la police. Il n'y a par contre guère de problèmes lors d'engagements communs sur le terrain.

Le syndicat garaNto est favorable à des entretiens en vue de tendre à une meilleure coordination de la collaboration entre le Cgfr et les cantons. Reste que ces discussions ne doivent pas être menées par médias interposés. Nous disposons à cet effet de la plate-forme commune que nous offre la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Cet organisme comprend des représentants de l'Administration des douanes et des polices cantonales. Il permet toujours d'aborder les problèmes qui se posent en toute objectivité et de trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Contact:

André Eicher, secrétaire central de garaNto, tél. 079 380 52 53

Oscar Zbinden, chargé de l'information de garaNto, tél. 079 698 34 17

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100614824> abgerufen werden.